

### Programme d'emploi à la Défense

Le ministère de la Défense nationale procurera de l'emploi à quelque 8,500 étudiants cet été; ce sera là sa participation au programme d'emploi d'été du Gouvernement fédéral, au coût d'environ 4.7 millions de dollars, chiffre inférieur à celui des années précédentes.

Ce programme d'activités et d'emploi d'été des étudiants se fera en trois phases, comme ceux des quatre derniers étés.

Première phase: \$650,000 iront au programme courant de formation des cadets de l'armée, de la marine et de l'aviation, ce qui permettra d'augmenter le nombre de cadets dans les camps d'été. On estime que le nombre de cadets sera de l'ordre de 3,700. Ce programme s'applique seulement aux cadets qui sont déjà en service depuis le 31 janvier.

La phase 2, la plus considérable des trois, concerne la formation militaire et veut employer quelque 4,300 étudiants, ce qui exigera des crédits d'environ quatre millions de dollars. Il s'agit de huit semaines d'entraînement, à \$12 par jour, sept jours par semaine.

La troisième phase comporte \$300,000 consacrés à l'aide communautaire. Il s'agit d'embaucher quelque 400 étudiants qui seront chargés d'améliorer la vie communautaire, de protéger l'écologie, de construire et d'entretenir des parcs et des pistes en forêt, ainsi que d'établir et de diriger des postes pour les touristes.

La formation militaire, qui fait partie de la phase 2 comporte l'entraînement général, la vie en forêt, l'étude des armes, l'orientation, et surtout du sport et de la culture physique. L'emploi sera d'une durée de huit semaines, entre le 15 juin et le 15 septembre. Il faut avoir 17 ans révolus avant le début du programme.

Le salaire des candidats à la phase 3, qui concerne l'aide communautaire est le même que pour le programme militaire. Ce programme ne comporte aucun entraînement militaire.

#### Correction

Prière de lire "24" au lieu de "12" dans la dernière ligne du dernier paragraphe de l'article intitulé "Un Canadien est nommé à l'OIT", paru dans le No du 17 avril, p. 5.

### Ban de la viande traitée au D.E.S.

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé que depuis le 9 avril les pays étrangers qui font parvenir du boeuf, de l'agneau et du mouton, abattu ou sur pied, doivent présenter des certificats attestant que ces viandes ou ces animaux n'ont pas reçu de traitement à l'hormone diéthylstilbestrol (D.E.S.). Cette formule de certification constitue une garantie que les viandes importées sont conformes aux règlements canadiens; elle s'impose en outre par suite des dernières modifications gouvernant l'usage du D.E.S. hors du Canada.

### Conférence mondiale sur les radiocommunications maritimes

Le Canada participe à la Conférence administrative mondiale sur les radiocommunications maritimes qui se tient à Genève, sous les auspices de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.).

C'est le sous-ministre des Communications, M. Maxwell Yalden, qui dirige la délégation canadienne formée de hauts fonctionnaires des ministères des Communications, de la Défense nationale et des Transports. M. G. Perrin, de la direction générale des télécommunications internationales du ministère des Communications, exerce les fonctions de chef suppléant.

Cette Conférence se poursuivra jusqu'au 7 juin, et on y discutera de la redistribution des fréquences radio-télégraphiques, de la révision du plan de radiotéléphonie à hautes fréquences, des dispositions concernant les normes d'un système d'appel sélectif et des dispositions relatives aux fréquences de détresse et de sécurité. L'élection des cinq membres du Comité international d'enregistrement des fréquences (IFRB) se tiendra aussi au cours de la Conférence.

Les Conférences administratives mondiales de l'U.I.T. qui traitent des radiocommunications ont comme mission de réviser périodiquement les règlements internationaux de radiocommunications, lesquels affecteront les règlements canadiens. L'IFRB est un comité de l'Union qui enregistre, après examens techniques, les assignations de fréquence faites dans le monde entier,

et offre des avis aux membres de l'Union sur des questions techniques touchant aux brouillages nuisibles entre stations.

Au Canada, c'est le ministère fédéral des Communications qui est responsable de répondre de la meilleure utilisation du spectre électromagnétique. A cette fin, il établit les normes techniques relatives aux installations, attribue les fréquences, délivre les licences, contrôle l'encombrement des ondes et examine les cas de brouillage.

La dernière Conférence administrative mondiale sur les radiocommunications maritimes remonte à 1967.

### Vers un gouvernement plus autonome pour le Yukon et les T.N.-O.

Afin d'accorder plus d'autonomie aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Jean Chrétien, a présenté récemment au Parlement une proposition visant à modifier les lois qui régissent les territoires canadiens.

Selon le projet de modification visant la Loi sur le Yukon, le nombre de conseillers passera de sept à douze et continuera d'augmenter parallèlement à l'accroissement de la population. Ainsi, deux conseillers de plus seront nommés à mesure que la population augmentera de 5,000 habitants, et ce, jusqu'à un maximum de 20. Le nombre de conseillers pourra également être réduit si la population diminue, mais le nombre minimum sera fixé à 12. Dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, le nombre de conseillers passera de 14 à 15 quoique, pour le moment, aucune disposition n'est prévue pour tenir compte des fluctuations démographiques. Contrairement à ce qui se fait actuellement, les 15 conseillers seront tous élus. A l'heure actuelle, le sous-commissaire et quatre conseillers siègent au Conseil à titre de membres désignés.

Pour la première fois, le Conseil sera autorisé à choisir un orateur parmi ses membres.

"Ces mesures législatives marquent une étape importante pour les deux Conseils, précise M. Chrétien, et j'ose croire que le Parlement verra à étudier et à adopter les projets de modification avant les prochaines élections territoriales qui auront lieu plus tard cette année."